



Conseil de paroisse, procès-verbal du 26 juin 2023

Présents: JF Mabut, Gisèle Gaud, Véronique Crettenand, Christophe Cortiglia, Bernard Blondin, Pierrette Sapey, Laurence Faulkner Sciboz, représentante de l'Équipe pastorale, Marianne Richeux, membre du Conseil de communauté

Excusés: Bernard Dusonchet, membre du Conseil de communauté et du Conseil de l'Unité pastorale

PV: JFM. (envoyé le 27 juin. Délai de relecture 2 juillet. Publier le 4 juillet)

La séance est ouverte à 18h20. Elle a lieu en plein air entre la salle paroissiale et la ferme de Compesières. L'ordre du jour a été envoyé le 15 juin. Le président se réjouit que Bernard Sapey, le mari de Pierrette, hospitalisé dimanche 7 mai, aille beaucoup mieux. Jérôme Dusonchet n'a pas envoyé d'excuse.

Le Conseil accueille pour la deuxième fois **Laurence Faulkner Sciboz** en tant que correspondante de l'Équipe pastorale. L'occasion de la remercier de son action auprès de quelque 80 enfants inscrits au catéchisme et leurs parents dont une moitié était présente à une belle messe sur le pré ensoleillée, à Troinex le samedi 10 juin, ce qui a favorisé la participation des enfants habitués.

L'équipe pastorale sera remaniée à la rentrée. Dimanche 25 juin, l'abbé Giovanni, curé de l'UP et donc de Compesières ad intérim, a annoncé la nomination de Philippe Shönenberger, comme curé de Carouge et de l'Unité pastorale. Il sera installé le 3 septembre à Carouge par Fabienne Gigon, représentante de l'évêque à Genève, et l'abbé Philippe Mathey, archiprêtre. Aucune information n'a été donnée sur Philippe Shönenberger. Il a été abbé à Notre-Dame et a pris récemment un congé sabbatique de six mois. D'autres changements auront lieu au sein de l'équipe pastorale. Nicolas Baertschi va réduire son temps de travail dans l'UP de 80 à 40% et Martha Herrera va davantage s'occuper d'accompagnement et restera à 30% à l'UP. Une nouvelle auxiliaire pastorale viendra renforcer l'équipe en la personne de Anne-Lise Kohli.

L'occasion de rappeler qu'**Isabelle Hirt** poursuit depuis sa retraite fin août 2022 une intense activité de responsable pour l'UP du lien entre les pompes funèbres et les familles frappées par la perte d'un être cher. Elle a célébré plusieurs cérémonies durant le premier semestre à Compesières.



RÉPANDRE ENSEMBLE L'AMOUR DE DIEU

www.upca.ch. Prêtre administrateur: Giovanni Fognini.
Secrétariat: 022 784 31 03. compesieres@cath-ge.ch

Compesières fait partie de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias

La paroisse de Compesières et l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias vivent de vos dons. Scannez ce code QR ou IBAN CH 36 8080 8009 3392 7624 4. Merci!. Tout don de 50 fr ou + est déductible des impôts.



La messe de clôture d'hier, dimanche 25 juin, organisée pour la première fois à Compesières, s'est bien passée grâce à l'engagement de plusieurs membres du Conseil de l'unité pastorale et des solistes et directrices de Carouge et de Veyrier. L'apéritif a été apprécié de toutes et tous. Le président a reçu plusieurs félicitations qu'il renvoie naturellement à Véronique, cheville ouvrière de cet événement. Le Conseil la remercie ainsi que toutes les personnes qui lui ont apporté leur concours. La quête a rapporté 769 francs et sera partagée entre le denier de St-Pierre et l'Unité pastorale.

Après ces informations, le président reprend le cours de l'ordre du jour. Il signale qu'il a adressé aux membres du Conseil, depuis la dernière séance ordinaire du Conseil le 8 mai, trois informations par courriel au Conseil les 16 mai, 8 et 15 juin. .

Le PV de la séance ordinaire du 8 mai a été adopté en procédure écrite. Il est disponible sur [Compesières Info](#).

L'ordre du jour n'est pas modifié.

1. Suivi du PV de la séance du 8 mai. Pas de nouveaux commentaires.
2. Assemblée générale du 3 avril. Adoption du procès-verbal

Le président remercie Gisèle et Véronique de leur PV envoyé le 23 mai. Il a envoyé plusieurs amendements et complété le document avec la liste des présence et les comptes de la paroisse. Gisèle procède à une relecture du document. Deux tiers environ des amendements apportés par le président sont adoptés. Aucun autre membre n'a fait part de corrections. La mise au net du PV sera effectuée par les autrices.

L'article 15 des statuts stipule que le PV doit être adressé à l'ECR, signé par le président et le secrétaire, 30 jours après l'assemblée. Il est en ligne sur [Compesières Info](#).

3. Démission du président

Le président a adressé ce jour, 26 juin, un [projet de délibération](#) relative à sa démission dans lequel il réitère sa demande qu'une assemblée générale extraordinaire soit convoquée, possiblement le 17 septembre, afin de permettre aux membres de la paroisses d'exprimer leur point de vue sur la situation, mais aussi, conformément à la recommandation de l'ECR de conforter la position juridique du Conseil.

Gisèle Gaud, parlant pour les membres du Conseil, refuse d'entrer en matière sur une délibération tardive. Elle s'en tient à la lettre que le président a adressée à l'ECR pour s'enquérir des procédures à suivre en cas de démission du président en cours de mandat, lettre dans laquelle il informe l'ECR qu'il a présenté sa démission à l'assemblée le 3 avril.

Le Conseil prend acte de cette démission. Il entend poursuivre son action sans convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les cinq membres signeront une lettre exposant leur position qu'ils adresseront à l'ECR. Gisèle lit la lettre.

Le président conteste cette procédure qu'il juge téméraire. Comme il l'avait annoncé, son retrait interviendra donc le 30 juin 2023. Il remettra les documents qu'il détient au secrétariat de la paroisse rapidement.

4. Nouvelle répartition des tâches

Gisèle va rencontrer Karine Stachelscheid, la secrétaire des paroisses de Veyrier Troinex et Compesières, dès que possible. Le Conseil souhaite qu'elle tienne à jour l'agenda de la paroisse (église et salle paroissiale), tenu à jour par le président et publié régulièrement jusqu'à présent sur Compesières Info sous l'onglet [Agenda/Doc](#). Elle sera également le principal point d'entrée des communications adressées à la paroisse (téléphone, adresse compesieres@cath-ge.ch) . Monique Gaud continue de relever la boîte à lettres route de Saconnex d'Arve 300 et remettra le courrier à une des vice-présidentes.

L'organisation du secrétariat et les procédures nécessaires seront discutées et fixées dans les semaines de la rentrée.

Une liste de correspondants pour les affaires paroissiales est arrêtée:

Baptêmes: Véronique Crettenand et Christophe Cortiglia en appui,

Mariages: Christophe Cortiglia et Pierrette Sapey en appui

Obsèques: Gisèle Gaud et Pierrette Sapey en appui

Messes à Compesières: les lecteurs, selon le programme établi par Monique Gaud qui l'enverra à Karine

Salle paroissiale: Bernard Blondin et Christophe Cortiglia.

Les autres activités du président qu'il a résumées dans un [document](#) remis aux membres du Conseil le 25 juin ne sont pas évoquées.

Aucune décision n'est prise quant à l'avenir de Compesières Info. Le Conseil résumera d'ici la rentrée les droits et devoirs de l'éditeur responsable dans une charte.

Le président démissionnaire estime ne plus pouvoir représenter la paroisse à l'Assemblée générale de l'UP et au sein de son Conseil de gestion. Il annoncera par conséquent la suspension de son activité dans ces instances jusqu'à plus ample informé.

5. Dossier Orgue 21

L'association Orgue 21 a un nouveau président en la personne de Christophe Renaud, 43 ans, organiste, qui connaissait bien l'abbé Pierre Pascal ainsi que l'orgue de Compesières. Frère Alexis, délégué à la commission de conciliation en sa qualité de membre de la commission de préavis de l'ECR sur les investissements, devient membre de l'association orgue 21.

L'association Orgue 21 a déposé le 13 juin les pièces nécessaires à l'obtention du préavis de l'ECR, étape préliminaire au dépôt de l'autorisation de construire.

6. Affaires fiscales de la paroisse L'AFC a refusé la demande d'exonération des intérêts intercalaires payés au titre des impôts immobiliers complémentaires 2019-2021.

7. Bâtiments

Chauffage. Le président rappelle que pas moins de sept entreprises différentes s'occupent du chauffage. Si la décision d'abaisser la température de l'église pendant l'hiver à 10 degrés a permis de réduire la consommation de gaz de 36%, aucune politique d'économie d'énergie n'est définie pour la salle paroissiale.

La paroisse a signé des contrats d'entretien avec trois des sept entreprises. Dans la pratique, l'exécution de ces contrats exige un suivi sérieux de la part du Conseil. Faut-il les renouveler, faut-il les étendre?

Ces questions techniques dépassent manifestement les compétences des membres du Conseil. Le président suggère de constituer une petite équipe technique élargie à des personnes hors du Conseil.

Suivi des travaux et des entretiens. Le président recommande de créer un dossier par bâtiment et d'y consigner les interventions.

Faute de temps, les autres points relatifs aux bâtiments ne sont pas abordés, notamment l'assemblée de la PPE RozArchamps dans laquelle la paroisse détient un appartement. Selon Bernard Dusonchet, qui a représenté la paroisse le 10 mai dernier, RozArchamps n'a que peu de réserves pour faire face à des travaux d'isolation et de chauffage. A prévoir également, la constitution d'une réserve dans les comptes de la paroisse pour rénover l'appartement.

8. Relations avec la commune

- a. Comme chaque année à pareille époque, le président a écrit à la commune pour susciter une rencontre destinée à faire le point sur le contrat de location de la salle paroissiale quatre midis par semaine au bénéfice de la P'tite Bouffe. Les membres du Conseil ont eu connaissance de la liste des points à traiter dans une note d'Information du 15 juin. Cette séance devrait tomber au cours de la première quinzaine de juillet. Bernard Blondin et Christophe Cortiglia représenteront la paroisse.
- b. Le président informe le Conseil que la commune souhaite louer la salle du 1er étage, dès la rentrée de septembre, quatre midis par semaine, afin de faire face à l'afflux des convives de la Ptite Bouffe. Le président a donné son feu vert de principe à cette location. Il distribue une évaluation du loyer du 1er étage, fondé sur celui du rez-de-chaussée. Bernard Blondin remarque qu'un tel accord pourrait à ce prix-là faire perdre plusieurs milliers de francs à la paroisse alors que l'Assemblée générale du 3 avril a accepté le principe d'une location du 1er étage à une entreprise privée.
- c. Les responsables de la Ptite Bouffe ont demandé de disposer d'un WC supplémentaire. Le président a proposé que les chaises rouges en tissu soient stockées dans le conteneur de la Commune. Cela libère le WC handicapé où l'entreprise de nettoyage range son matériel. Le président a aussi suggéré de ranger dans le conteneur le

chauffe-assiettes de la cuisine afin d'accueillir à cet emplacement le congélateur de la salle communale. De quoi offrir des desserts glacés aux enfants et aux locataires et usagers de la salle.

- d. Bernard Blondin a repris contact afin de reprendre la proposition formulée en 2021 d'un contrat de confiance entre la paroisse et la commune permettant la réalisation d'un aménagement provisoire de la cour Jura de la salle paroissiale.
- e. La commune a accepté le tarif de location de la salle paroissiale, le mardi de 16 à 18h, pour des cours de théâtre. Elle formalisera son accord dans une lettre.
- f. La lettre du 28 avril adressée à la Mairie à propos des remontées humides détectées sur le mur Salève au niveau des communs (rangement et WC) de la salle n'a pas encore fait l'objet d'un suivi.

9. Planning 2023-2024

Le planning des messes et événements de la pastorale des cinq paroisses de l'UP Salève est disponible sur Compesières Info.

10. Divers et propositions individuelles

- a. La date du repas des bénévoles reste à fixer
- b. L'équipe pastorale remerciera l'abbé Giovanni pour son intérim lors d'un prochain repas en commun. Il est constaté que le CUP et notre paroisse qui a accueilli la messe de clôture ont raté le coche d'exprimer lors de cet événement notre gratitude à cet abbé dont les célébrations et les sermons ont été unanimement appréciés.
- c. Le 3 septembre à 11h aura lieu à Carouge la messe d'installation du nouveau curé de l'UP, l'abbé Philippe. Il a souhaité rencontrer rapidement les présidents des Conseil de communauté et les présidents de paroisse. Les vice-présidentes de notre paroisse, Gisèle Gaud et Véronique Crettenand, seront présentes.

La séance est levée à 20h. Le président invite le Conseil à une raclette chez lui à La Mure. L'occasion de fêter dans la bonne humeur les 60 ans de Christophe.



Prochaines réunions du Conseil les lundi 28 août et 13 novembre à 18h30.